

23.05.2002 – 15:00 Uhr

Santé publique: presque 3 millions d'e-factures en 2001

Lucerne (ots) -

Fini le courrier postal. Médecins, laboratoires, pharmacies et hôpitaux sont toujours plus nombreux à opter pour l'envoi de factures électroniques. En 2001, quelque 3400 prestataires dans le domaine de la santé publique ont transféré un total de 2,95 millions de factures par voie électronique. Ces dernières années, cette option s'est avant tout établie là où le dénommé système du tiers payant est en vigueur. C'est-à-dire, là où les factures de médecins, de pharmaciens ou de laboratoires sont envoyées directement à l'assureur qui les règle, sans passer par le patient. Néanmoins, les prestataires souhaitant appliquer la facturation électronique peuvent passer au système du tiers payant même dans les cantons qui ne prévoient pas ce système. Bon nombre de prestataires profitent de cette possibilité et envoient leurs factures par voie électronique aux assureurs. En définitive, une facture électronique coûte moins cher et permet, en outre, de gagner du temps, car plusieurs étapes de la facturation ne sont plus nécessaires: impression, mise sous pli, affranchissement et envoi des factures sur papier. La facturation électronique contribue, par conséquent, à réduire les frais administratifs dans le domaine de la santé publique suisse.

Le nombre de factures électroniques échangées via MediData a plus que doublé au cours des deux dernières années. Cette montée en flèche se poursuit: de janvier à avril 2002, les prestataires ont envoyé, en moyenne, plus de 300 000 e-factures par mois aux assureurs. Pour 2002, MediData escompte un volume de 4,2 millions d'e-factures. Cette tendance se maintiendra encore ces prochaines années. TarMed envisage, à juste titre, la facturation électronique, car l'établissement des factures TarMed serait nettement plus rapide et efficace au moyen d'un outil de facturation électronique. Et comme l'assureur traite les factures électroniques de manière plus rationnelle, le paiement se fait dans un délai plus bref que pour les factures sur papier. La réception électronique des factures est, par ailleurs, sûre et l'assureur n'a plus besoin de les taper ou scanner.

La facturation électronique est une solution efficace qui permet de gagner du temps et de réduire les coûts de la santé publique suisse.

MediData AG est une société de prestataires et d'assureurs appartenant au système de la santé publique suisse. Cette société aspire à un échange électronique standardisé des données dans le domaine de la santé. MediData fournit les logiciels et les prestations de service nécessaires au transfert sécurisé des données et notamment des factures.

Contact:

Giorgio Mini
directeur de MediData AG
Rösslimattstrasse 39
6002 Lucerne
mailto: giorgio.mini@medidata.ch
Tél. +41/41/368'23'23
[017]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002175/100017229> abgerufen werden.